

Réf: Dossier N° 070435

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TAMIS SKILLUP »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE 8è tranche , residence
SAFAR BUSINESS, Lot 691, Ilot 44

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 11/12/2021 reçu par Me YACE COULIBALY NAZARATOU , et enregistrés au CEPICI le 28/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TAMIS SKILLUP »

Objet : - Le conseil d'entreprise en ressources humaines , finances , management et développement commercial ;

- Le conseil en matière de stratégie , de restructuration et d'organisation d'entreprise ;

- L'accompagnement de plans de développement pour les collaborateurs ;

- L'amélioration des performances professionnelles ;

- L'encadrement et le développement personnel de dirigeants ;

- L'organisation de conférences et forums ;

- L'achat , la vente et la location de tous matériaux nécessaires à la réalisation de l'objet social.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE 8è tranche , residence SAFAR BUSINESS, Lot 691, Ilot 44

Dirigeant(s) : M COULIBALY PECORY LENZENI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00237 du 24/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°02666/GTCA/RC/2022 du 24/01/2022

